

REUNION Martine KOHLY et RÉSEAU 38 DU 6 JUILLET 2023

Présents : Martine KOHLY Vice-Présidente en charge de l'enfance, de la famille, de la jeunesse et des Sports.
Philippe GALLIEN (Directeur de la DEJS)
Sylvie MARGUET (Directrice Adjointe de la DEJS– Finances-)
Monique FOURQUET (Sauvegarde Isère)
Stéphane MEARY (Beauregard)
Gérard BONNEL (ORSAC)
Alec BERNARD (Prado)
Patrice RUOL (OSJ)
Eric SALAS (PREVENIR)

Excusée : Martine COMTE (CODASE)

Introduction de Mme FOURQUET :

- Il y a un manque de lisibilité sur la façon dont nos jeunes sont impliqués dans le Droit Commun.
- Le nouveau bureau aimerait savoir ce que le Département attend de R38.

Introduction de Martine KOHLY :

Les CTJ ont démarré différemment selon les Territoires. La convention cadre a été signée mais on ne sait pas qui a fait quoi ? Martine Kohly exprime sa déception quant à l'implication de nos Associations dans ce dispositif. Signer le CTJ ne suffit pas, signer implique qu'on s'y investisse. Les Associations avancent souvent des problèmes de personnel et un manque de temps. Y-a-t-il de la mauvaise volonté ou une « routine » qui s'installe ?

M Gallien précise qu'une quinzaine de clubs sportifs ont signé un contrat d'objectifs (Sport et lien social) où nos jeunes pourraient ou auraient pu être inclus

Un constat est fait sur la communication qui est faite venant du Conseil Départemental dont on ne sait pas comment elle est reçue, diffusée, exploitée au sein des Associations.

Monique Fourquet confirme cette absence de transparence avec parfois des injonctions contradictoires venant de la DEJS. On ne peut pas demander à R38 de faire le relai des informations si, bien souvent, les informations du Cd arrivent de toutes parts sans porte d'entrée unique au gré des différentes rencontres. Nous avons besoin d'une organisation reconnue par tous pour transmettre les informations.

L'ARS n'a pas participé aux groupes de réflexion sur l'élaboration du CTJ2 ce qui est regrettable et R 38 confirme cette difficulté à travailler avec l'ARS. Il est, du fait de cette absence, impossible d'aborder le problème du suivi psychiatrique des jeunes.

Le Département ayant refusé le passage de la flamme olympique en Isère, un nouveau dispositif, « Relais Terre de Jeux » va être mis à la place. Nos jeunes pourraient être investis dans ces événements.

R 38 pourrait-il porter cette communication ? Alec Bernard précise qui ne faut pas oublier d'impliquer les familles.

M GALLIEN revient sur les relations entre Département et les Associations qui ne devraient plus se limiter à des problèmes de financements et coûts de journées. Le Département a aussi besoin que les Associations participent aux actions départementales existantes relevant du droit commun. Il faudrait aussi que les Associations fassent remonter les manques, les problèmes (exemples, nombres d'enfants relevant de psychiatrie ...). Autrefois les Associations travaillaient ensemble et s'entraidaient alors que désormais chaque Association cherche les solutions seule. Comment mutualiser et devenir le relais de l'autre (parcours inter-structures).

Relations entre R 38 et le CD. Réseau 38 est un relais politique des Associations auprès du Département. Les membres sont élus et chaque membre est mandaté par son Association pour être le représentant de son CA à R 38. M MEARY rappelle que Réseau 38 est un outil en cours de modernisation et a besoin d'être reconnu pour être un relais crédible. Nous avons tous besoin de Réseaux de communication sûrs. M BERNARD regrette que nous ayons trop été considérés comme des prestataires de services et non des partenaires. On a aussi besoin de référents insertion et le travail fait avec les MNA sur cette thématique peut servir à tous nos jeunes.

Proposition de M GALLIEN : avec l'Education Nationale une méthode de travail a été mise en place avec succès. Un Groupe « Chapeau » porte une problématique qui est déclinée en plusieurs thèmes de façon opérationnelle. Chaque thème est attribué à un groupe mandaté pour le mettre en application. Pourrait-on travailler de la même façon avec nos Associations ? et sur quelles(s) problématique(s) peut envisager un « Groupe Chapeau » ?

Conclusions :

- Demande de M BERNARD : R 38 pourrait-il être associé en amont aux appels à projets ?

- Mme FOURQUET précise que le Bureau de R 38 a « passé le cap », a besoin de renouer le dialogue avec le Département et doit porter un message positif.
- Mme KOHLY propose qu'on passe l'été afin de réfléchir à un sujet (ou des sujets), on se voit à l'automne pour constituer le « Groupe Chapeau » qui mandatera alors des groupes avec feuilles de route. Prochaine rencontre en octobre ou novembre (avant ODPE).
- M GALLIEN nous transmettra un exemple de ce travail.

Dernier Point :

Mme FOURQUET demande où en est l'appel à projet relatif aux AEMO ?

Réponse de M GALLIEN : on a remis à plat tout ce qui se faisait. Les textes ont changé (Loi Taquet). On aura besoin de tout le monde mais on n'a pas défini sous quelle forme. Une certitude, il y aura une évolution du cahier des charges.
Mme KOHLY : On prend le temps ...

Calendrier

Prochaines Rencontres

Mercredi 20 Septembre à 10 h 00
Rencontre avec l'ADECSI

Mercredi 20 Septembre à 14 h 00
Rencontre avec les DG
La SAUVEGARDE
15 Boulevard Paul LANGEVIN
38600 FONTAINE

Prochains Bureaux

Mercredi 20 Septembre à 16 h 00
La SAUVEGARDE
15 Boulevard Paul LANGEVIN
38600 FONTAINE

Lundi 6 Novembre à 9 h 30
MECS de BIOL
La Clef des Champs
2 Place Jean Baptiste
38690 BIOL

ASSEMBLEES GENERALES

Vendredi 1 Décembre 2023 à 9h30
Village de l'Amitié
525 chemin du Moulin
38360 Noyarey

Monique FOURQUET
Présidente de Réseau 38

